



Parce que les agents de Pôle Emploi sont au cœur de nos préoccupations
Parce que nous savons prendre nos responsabilités et assumer notre signature

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a négocié et obtenu des améliorations significatives de la CCN :

- **Revalorisation de la prime d'ancienneté**
 - **Gain de 10 ans** (passage de 15 à 25 ans)
 - **Gain de 7,5%** (passage de 20 à 27,5%)
- **Revalorisation des augmentations individuelles-promotions**
 - Le **relèvement de traitement** minimum passe de **2 à 3%**
 - Promotion, revalorisation de l'augmentation du traitement minimum de 2,5% à 3,5%
- Création d'un **congé rémunéré d'accompagnement de fin de vie**
- Création d'un **droit à congé pour la procréation assistée**
- Amélioration du dispositif Médaille du Travail
- Amélioration des aides à la mobilité en cas de promotion



Parce que nous avons privilégié le dialogue et la négociation
Parce que nous savons être combatif

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi a négocié et signé des accords qui ont permis des avancées réelles :

- Un **temps partiel sur-rémunéré pour les seniors (Accord Senior)**
- La mise en œuvre d'une **Mutuelle issue du meilleur des deux dispositifs antérieurs et prise en charge à 75% pour Tous (Accord Mutuelle / Prévoyance)**
- Une augmentation du taux promotion pour les agents sous statuts 2003 (**Accord statut 2003**)
- Mise en place d'un **Compte Epargne Temps pour Tous (Accord OATT)**
- Mise en œuvre du **Chèque Emploi Service Universel pour Tous (Accord égalité Hommes/ Femmes)**
- Mise en œuvre d'un dispositif de **réduction des écarts salariaux entre les hommes et les femmes (Accord égalité Hommes / Femmes)**
- Les personnels de l'AFPA ont pu bénéficier sans délai de la CCN et voir certains avantages dus à leur statut maintenus (**Accord AFPA**)
- Un taux d'emploi direct de 6%, une reconnaissance du Télétravail comme une solution à part entière. (**Accord Handicap**)
- **Un nouveau dispositif de mutualisation des Activités Sociales et Culturelles**



**Osez l'action responsable !
Votez CFE-CGC Métiers de l'Emploi !**



Pourquoi voter pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi ?

- Parce que nous sommes des Femmes et des Hommes libres et indépendants
- Parce que nous pratiquons un syndicalisme apolitique
- Parce que nous ne pratiquons pas l'opposition systématique
- Parce que nos élus s'engagent au quotidien dans les instances de votre région : Comité d'Établissement, Délégués du Personnel, CHSCT
- Parce que nos élus
 - participent activement à la vie des régions et du national
 - Sont à votre écoute
 - Sont les relais de vos demandes et interrogations

Vous allez élire :

Les Délégués du Personnel

- Nos élus seront à votre service et à vos côtés.
- Ils vous conseilleront, vous défendront et porteront personnellement vos questions et réclamations.
- Ils vous feront un retour de la réponse obtenue.
- Ils feront respecter les accords en vigueur.

Vos élus au Comité d'établissement

- Ils seront consultés sur les évolutions majeures de Pôle Emploi.
- Ils défendront vos intérêts sans dogmatisme.
- Ils défendront un CE pour tous.

Il suffit de peu de choses pour faire la différence !

Osez l'action responsable !

Votez CFE-CGC Métiers de l'Emploi !

